



Concerne : « Kiss-and-go » et parking voiture.

Madame,
Monsieur,
Chers parents,

La partie haute du parking appelé « Drive-in » ou également « Kiss-and-go » (un petit bisou et je démarre...) est uniquement destiné à déposer vos enfants en toute sécurité afin qu'ils rejoignent seuls l'école.

Il n'est donc pas autorisé d'y stationner son véhicule même pour une courte durée et d'aller « *juste* » déposer ses enfants à la garderie ou en classe.

Il est évident que ce moyen ne convient pas pour les élèves de la maternelle et nous vous invitons à vous garer à proximité de l'école dans le quartier avoisinant ou sur les quelques rares places de la partie basse du parking.

De même, durant toute la journée, **cet espace doit rester accessible aux services d'urgences (ambulances, pompiers, ...) et camions de livraison.**

Les services de la police d'Uccle seront désormais habilités à verbaliser les véhicules en infraction.

D'avance nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de l'attention que vous porterez à ce courrier et comptons sur votre pleine collaboration afin de respecter ces quelques règles élémentaires de vie.

Sophie Bolle
Directrice

Patrick Van Loock
Directeur